

(Texte)

LES TRANSPORTS

LE CANAL SOULANGES—FAÇON D'EN DISPOSER
ET OFFRE REÇUE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Marcel Bourbonnais (Vaudreuil-Soulanges): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

Pourrait-il dire à la Chambre s'il a reçu, dernièrement, une offre sérieuse ou une demande officielle de la part d'un ministre quelconque du gouvernement de la province de Québec, relativement à l'acquisition du canal Soulanges, afin d'y établir un centre de pisciculture?

L'honorable ministre est-il d'avis qu'il serait sage de remettre au gouvernement provincial, dans les conditions actuelles, tout le terrain du canal Soulanges pour la somme de \$1, ainsi que le ministre de la Jeunesse, dans le cabinet Lesage, en a manifesté le désir dans son journal.

L'honorable ministre croit-il...

(Traduction)

M. l'Orateur: A l'ordre! Il est d'usage de ne poser qu'une question à la fois. Peut-être que l'honorable député permettra qu'on règle ses deux premières questions.

(Texte)

L'hon. Léon Balcer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, en effet, le ministre de la Jeunesse de la province de Québec m'a écrit au nom du ministre de la Chasse et des Pêcheries de la province de Québec, exprimant l'intention de la province d'acquérir la propriété du gouvernement fédéral, sise le long du canal Soulanges, afin d'y aménager un parc et une station de pisciculture. J'ai également eu la visite de l'honorable ministre de la Jeunesse de la province de Québec, qui m'a donné des précisions sur les intentions des autorités provinciales.

Depuis ce temps-là, monsieur l'Orateur, j'ai eu l'occasion de me rendre sur les lieux, et j'ai pu constater que la population de cette région avait manifesté le désir qu'une partie de cette propriété soit réservée pour des fins de mise en valeur et de construction industrielle. Plusieurs municipalités riveraines du canal Soulanges ont également exprimé leur intention de faire des démarches auprès du gouvernement en vue d'obtenir certains terrains essentiels à leur expansion.

Monsieur l'Orateur, je dois dire à la Chambre qu'il s'agit là d'une propriété d'une grande importance. A mon avis, il y a moyen de satisfaire les besoins tant des municipalités riveraines que de la population concernée et du gouvernement provincial.

[L'hon. M. Fleming.]

Pour ce qui est du projet d'aménagement d'une station de pisciculture, je tiens à assurer mon honorable ami qu'au cours de cette transaction, nous n'aurons qu'un seul but, soit celui de rendre service au public, en général, et à la population riveraine du canal Soulanges.

M. Bourbonnais: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

L'honorable ministre croit-il qu'il serait plus avantageux pour la région de Soulanges d'établir un paradis pour les oiseaux, comme l'a laissé entendre l'honorable ministre de la Chasse et des Pêcheries, plutôt que d'inviter des industries à s'y établir, ce qui donnerait de l'ouvrage aux citoyens de Vaudreuil-Soulanges?

L'hon. M. Balcer: Monsieur l'Orateur, nous voulons d'abord faire de ce terrain un paradis pour les êtres humains, et il y a de la place tant pour l'expansion industrielle que pour un projet de station de pisciculture ou un paradis pour les oiseaux.

Avant tout, nous voulons nous assurer que les intérêts de la population soient protégés, et ce sera là la première considération.

M. Maurice Bourget (Lévis): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire, afin d'élucider la situation.

Étant donné que le canal Soulanges ne relèvera plus du ministère des Transports, n'est-il pas vrai que, dans les circonstances, il sera déclaré bien excédentaire et relèvera du ministère de la Production de Défense?

L'hon. M. Balcer: Monsieur l'Orateur, la proposition du gouvernement provincial comportait une offre d'acheter toute la propriété pour la somme de \$1, sans tenir compte des besoins de l'industrie ou des différentes municipalités. A la suite de ma visite sur les lieux, ainsi que des différentes représentations que m'ont faites les résidents des environs, nous avons été obligés d'étudier de nouveau toute la question, et je crois que nous pourrions soumettre au gouvernement provincial une proposition concrète qui saura satisfaire tous les désirs de la population.

M. Bourget: Une autre question supplémentaire, monsieur le président. Je crois...

(Traduction)

M. l'Orateur: A l'ordre! Nous avons eu déjà quatre questions complémentaires sur ce sujet. S'il n'est pas suffisamment élucidé, je suis prêt à permettre une autre question, mais il me semble avoir été assez discuté.

M. Bourget: Si vous le permettez, monsieur l'Orateur, j'essayais justement de mettre la chose au clair. Voici: certaines